



LE BOIS DANS LA CONSTRUCTION NEUVE

Tertiaire (hors hôtel/agricole) autorisations 2010 – 2017

Financé par le

CODIFAB
comité professionnel de développement
des industries françaises de l'ameublement et du bois

Les résultats de cette étude de **BatiEtude** sont et demeurent la propriété de **BatiEtude – AXIOME MEDIA** : ils sont protégés au titre du droit d'auteur et au titre de la protection spécifique accordée aux bases données. La reproduction des résultats est interdite aux termes de la loi du 11 mars 1957 révisée en 1985 et de la loi du 1^{er} juillet 1998 fixant les règles de protection juridique des bases de données.



REALISATION

AXIOME MEDIA – BatiEtude est l’institut de sondage de référence des univers de l’énergie et des matériaux de construction.

L’Observatoire de la Construction Neuve créée en 1985 et dont sont issues les données présentées ci après est un outil statistique multiclients destiné à évaluer précisément les parts de marché respectives de chacun des matériaux utilisé dans la construction neuve en France (logements, tertiaire, agricole).

Cette présentation vous permettra de découvrir et d’analyser l’évolution des parts de marché entre 2010 et 2017 du **BOIS** utilisé dans la construction neuve en France.

Les données sont obtenues par interview téléphonique d’un échantillon représentatif des permis de construire qui sont déposés, acceptés et déclarés commencés chaque année.

Pour en savoir plus : www.batietude.fr



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a été créé à la demande des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois : CAPEB, UFME, UICB, UIPC, UIPP, UMB-FFB, UNAMA, UNIFA.

Le CODIFAB a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions collectives dans le respect de la réglementation européenne et dans le cadre des missions mentionnées à l'article 2 de la loi du 22 Juin 1978.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

CONSTRUCTION NEUVE : GENERALITES

Le ministère de l'écologie , du développement durable et de l'énergie, publie mensuellement (M+28) :

- ⇒ Les permis de construire déposés (liste exhaustive avec détails par permis)
- ⇒ Les permis de construire acceptés (liste exhaustive avec détails par permis)

Les chiffres publiés sont produits à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis déposés/acceptés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (étude, collectivités territoriales).

Il faut en moyenne 4 mois pour obtenir 90% des autorisations accordées un mois donné.

Les déclarations de mises en chantier, **sont à l'initiative des pétitionnaires** : il faut environ 3 mois pour collecter 50% des mises en chantiers d'un mois donné.

Les permis de construire déclarés commencés, au contraire, sont publiés à la même cadence mais sous la forme de cumuls par région et en national.

Site Sit@del :

« À compter des résultats 2015, de nouveaux indicateurs retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle de l'évènement. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les éventuels défauts de collecte.

Les résultats estimés en date réelle (données brutes et CVS-CJO) sont intégralement actualisés chaque mois après intégration des nouvelles données collectées. »

RAPPEL METHODOLOGIQUE

- 📁 L'univers de référence est l'ensemble des opérations autorisées en 2017 (permis déposés et acceptés) source Sit@del.
- 📁 L'échantillon a été constitué par tirage aléatoire après double stratification : régionale et temporelle (mois).
- 📁 Les interviews de maîtres d'ouvrage (10-15%) et d'architectes ont été réalisées :
 - 📁 Entre 2 et 4 mois après la délivrance du permis de construire (les chiffres communiqués représentent pour l'essentiel les ventes constatées en 2018).
- 📁 Introduction de la notion de surface de plancher:
 - 📁 Depuis le 1^{er} mars 2012, la surface de plancher est l'unique référence pour l'application de l'ensemble de règles d'urbanisme nécessitant auparavant un calcul des surfaces des constructions en SHOB ou en SHON.
- 📁 L'étude ici présentée porte sur 7 cibles principales (taille d'échantillon)

📁 Bureaux (500-800)	📁 Stockage (600-800)	📁 Sport et Culture (300-500)
📁 Industrie (500-800)	📁 Commerce (500-800)	📁 Santé (400-500)
	📁 Enseignement (300-500)	

TERTIAIRE :

Toutes destinations confondues , on constate une hausse de 6,5% des surfaces construites en 2017 vs 2016 : 25 millions de m².

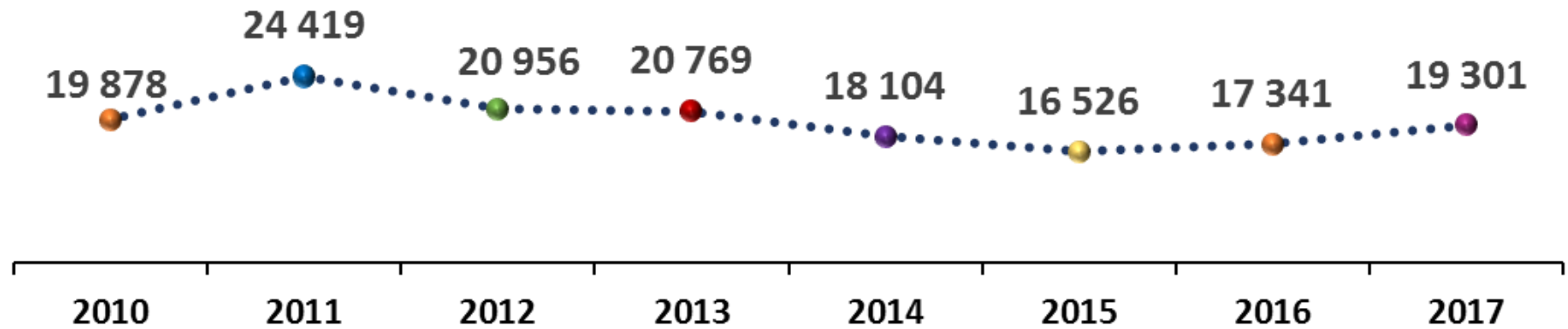
La hausse observée est non homogène entre les différentes destinations :

- | | |
|--|-----------------------------|
| ⇒ + 23,7% pour les bâtiments stockage/logistique | ⇒ + 13,4% pour l'industrie |
| ⇒ + 21,6% pour le sport loisirs et culture | ⇒ + 9% pour les bureaux |
| ⇒ +15,8% pour les Hôtels/Hébergement | ⇒ + 2,5% pour les commerces |
| ⇒ + 13,4% pour l'industrie | |

Parmi les baisses observées les plus importantes, nous trouvons les bâtiments :

- ⇒ la santé (-8,2%)
- ⇒ L'agricole (-7%)

EVOLUTION TERTIAIRE DE LA SURFACE DE PLANCHER 2010 - 2017



2016/2017 : +11,3%

EVOLUTION DES SURFACES DES BÂTIMENTS

NON RESIDENTIEL					
	Evolution nb opérations (2016-2017)	2016	2017		Evolution surface de plancher (2016-2017)
		Surface de plancher (000 m²)	Surface de plancher (000 m²)	% surface de plancher totale	
Bureaux	+ 8,4%	3 162	3 447	13,8%	+ 9,0%
Industrie	+ 11%	3 212	3 642	14,6%	+ 13,4%
Stockage/ logistique	+ 30,8%	3 797	4 695	18,8%	+ 23,7%
Commerces	+ 4,1%	3 035	3 110	12,4%	+ 2,5%
Enseignement	- 11,2%	1 106	1 251	5,0%	+ 13,1%
Sport/Loisirs/Culture	+ 11,5%	802	975	3,9%	+21,6%
Santé	- 0,4%	1 657	1 521	6,1%	- 8,2%
Hôtels/Hébergement	+ 18,8%	570	660*	2,6 %	+15,8%
Agricole	- 12,7%	6 155	5 726**	22,9%	- 7,0%
TOTAL TERTIAIRE	+ 3,5%	23 496	25 027	100,0%	+ 6,5%

*Nous ne communiquons pas de données au semestre pour le segment hôtels/hébergements compte tenu de la taille de l'échantillon qui est beaucoup trop faible pour être représentative et pour communiquer des résultats aussi fiables que sur les autres segments.

** Données annuelles.

TERTIAIRE : CONSTRUCTION NEUVE en 2017 :

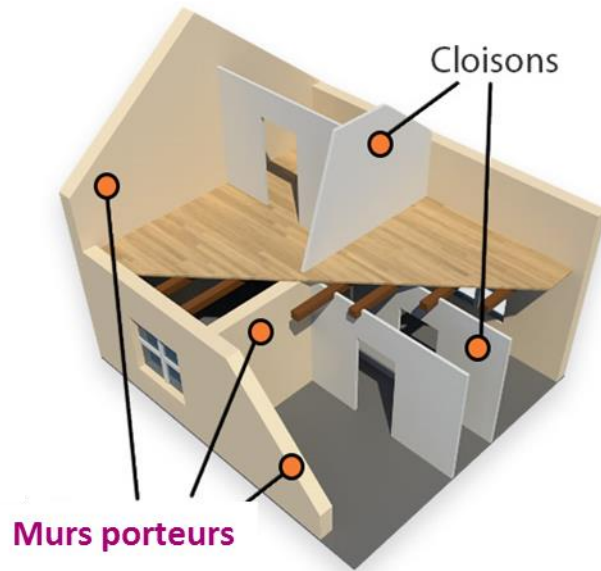
En 2017, la construction neuve des bâtiments tertiaires 25 millions de m².

PRINCIPAUX RESULTATS CONCERNANT LE BOIS en 2017 vs 2016 (hors lamellé collé) :

- **Quel sera le matériau de l'ossature ou de la structure porteuse du bâtiment ?** (exprimé en surface de plancher) **une part de marché du bois en hausse 4,1%** contre 3,5% en 2016, et une surface de plancher concernée (volume) 792.000 m².
- **Comment sera assuré le remplissage des façades ?** (exprimé en surface de façade) **une part de marché bois en nette hausse** par rapport à 2016 : 6% contre 4,7% et une surface de façade concernée (volume) 741,000 m².
- **Comment sera assuré le revêtement de façade ?** (exprimé en surface de façade) **une part de marché bois en baisse** par rapport à 2016 : 6,9% contre 7,7% et une surface de façade concernée (volume) : 848.00 m².
- **Quel sera la structure de la couverture :** (exprimé en surface de toiture) **une part de marché bois en nette hausse** par rapport à 2016 : 15% contre 12%, et une surface de toiture concernée (volume) : 2.165.000 m².

TERTIAIRE MATÉRIAUX DE LA STRUCTURE PORTEUSE

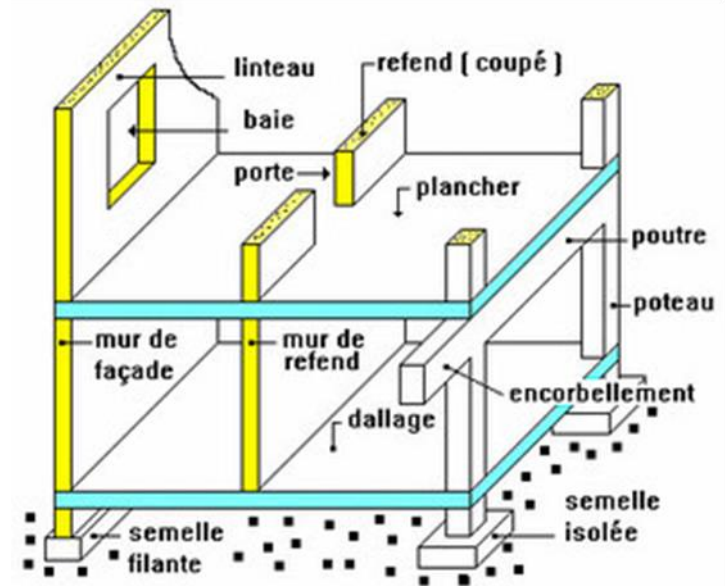
Quel sera le matériau et la structure porteuse?



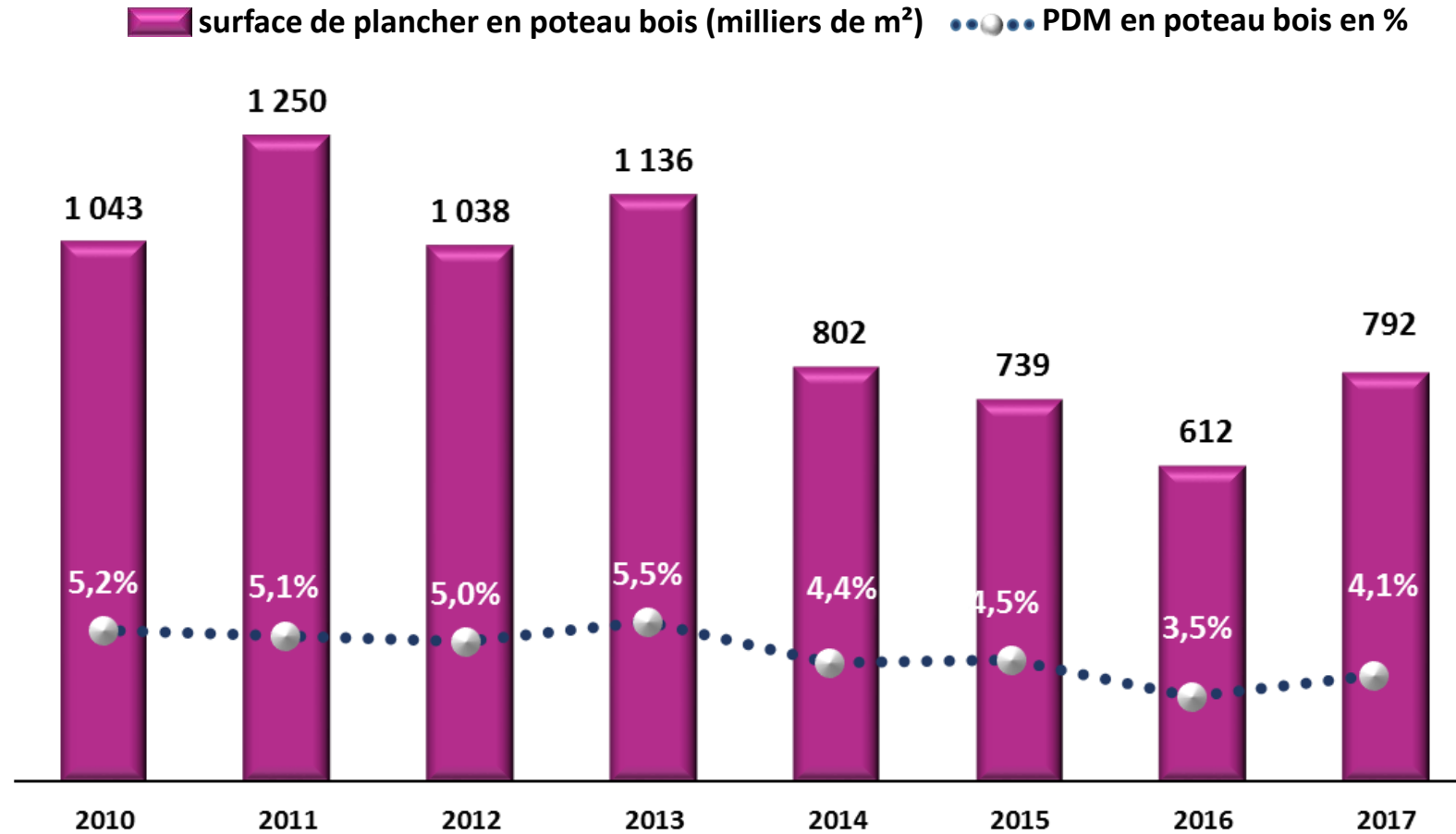
Matériau de la structure porteuse

- Poteau bois
- Lamellé collé (bois)
- Parpaing
- Brique
- Béton cellulaire
- Béton banché
- Poteau dalle béton
- Poteau acier
- Autre solutions

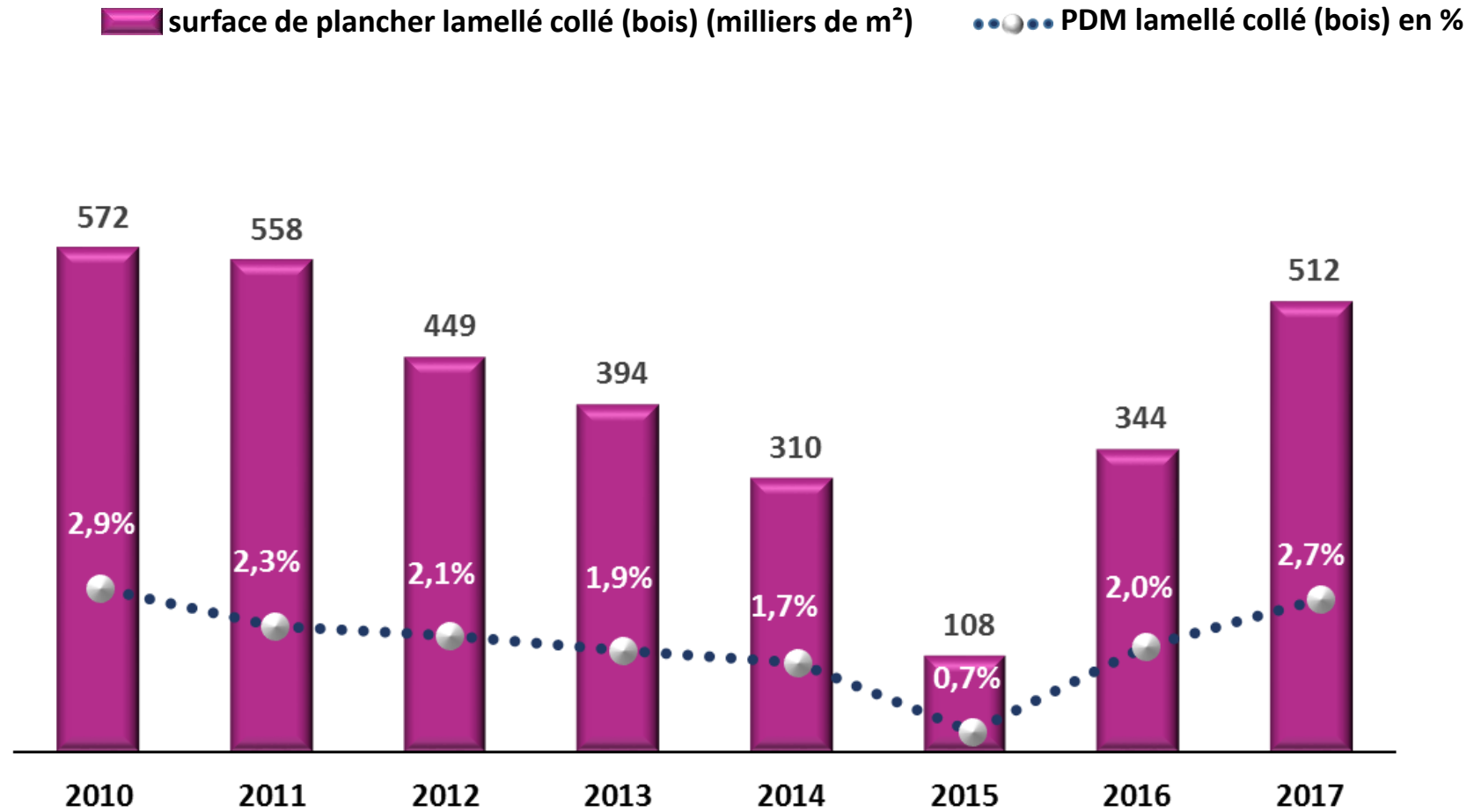
Structure poteau/poutre



MATÉRIAU DE LA STRUCTURE PORTEUSE : POTEAU BOIS



MATÉRIAU DE LA STRUCTURE PORTEUSE : LAMELLÉ COLLÉ (BOIS)



TERTIAIRE

MATÉRIAU DU REMPLISSAGE/REVÊTEMENT DE FACADES

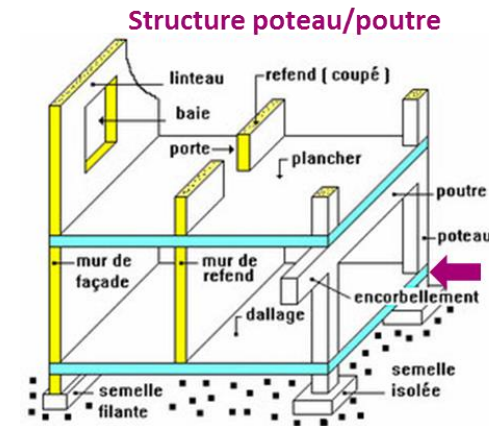
Quel sera le matériau remplissage/revêtement des façades ?

Remplissage de façade

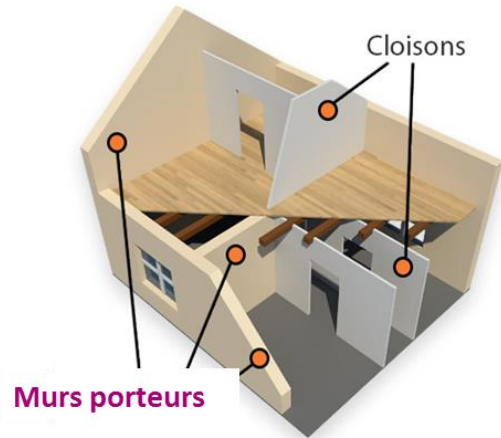
- Bois
- Bloc béton
- Brique
- Béton banché
- Béton préfabriqué
- Béton cellulaire
- Acier
- Aluminium
- Fibre ciment
- Mur rideau/façade vitrée
- Autres solutions

Revêtement de façade

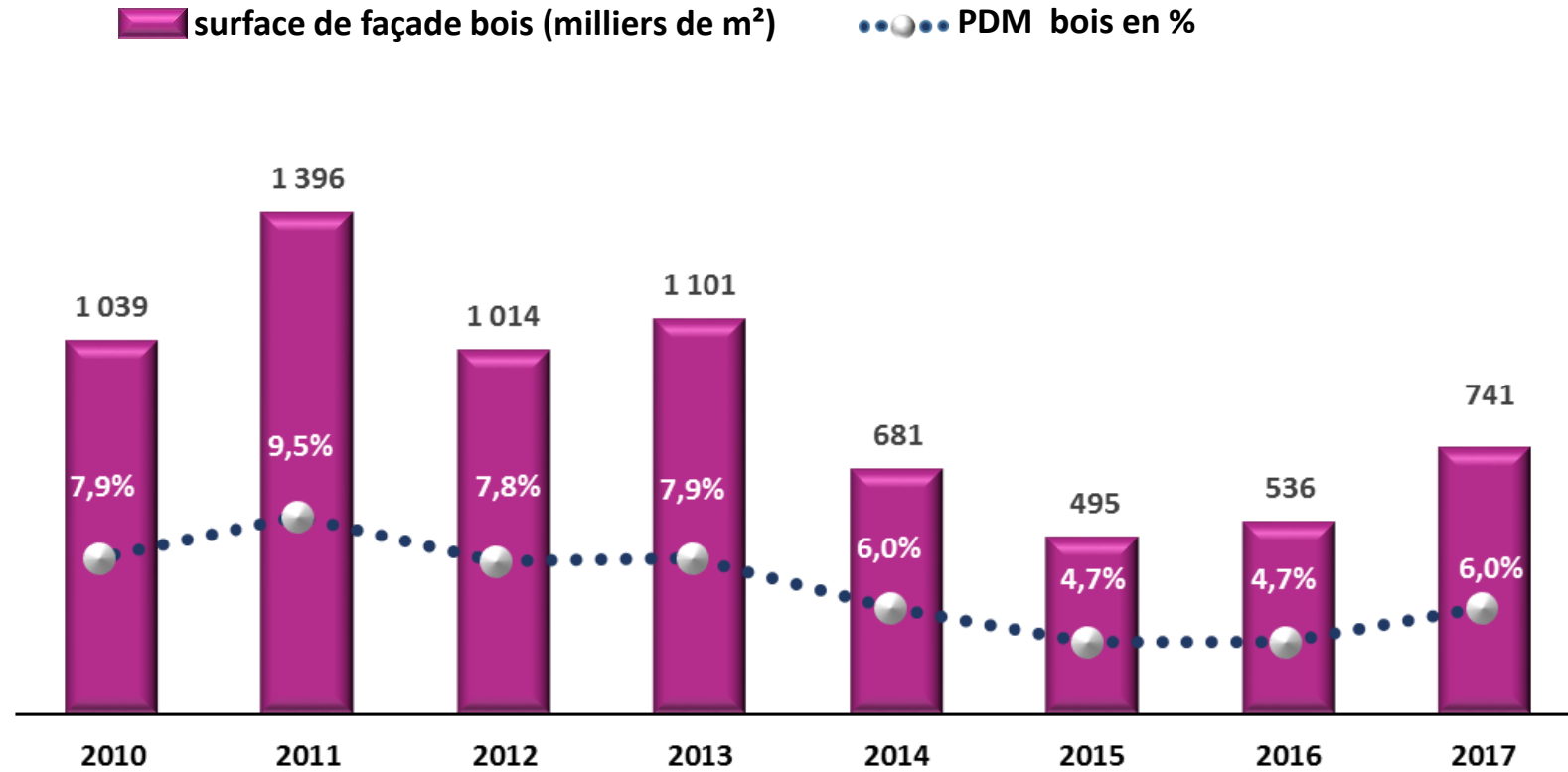
- Bois
- Enduit
- RPE
- Peinture
- Pierre
- Brique
- Carrelage
- PVC
- Acier
- Aluminium
- Verre
- Béton préfabriqué ou brut
- Autres solutions



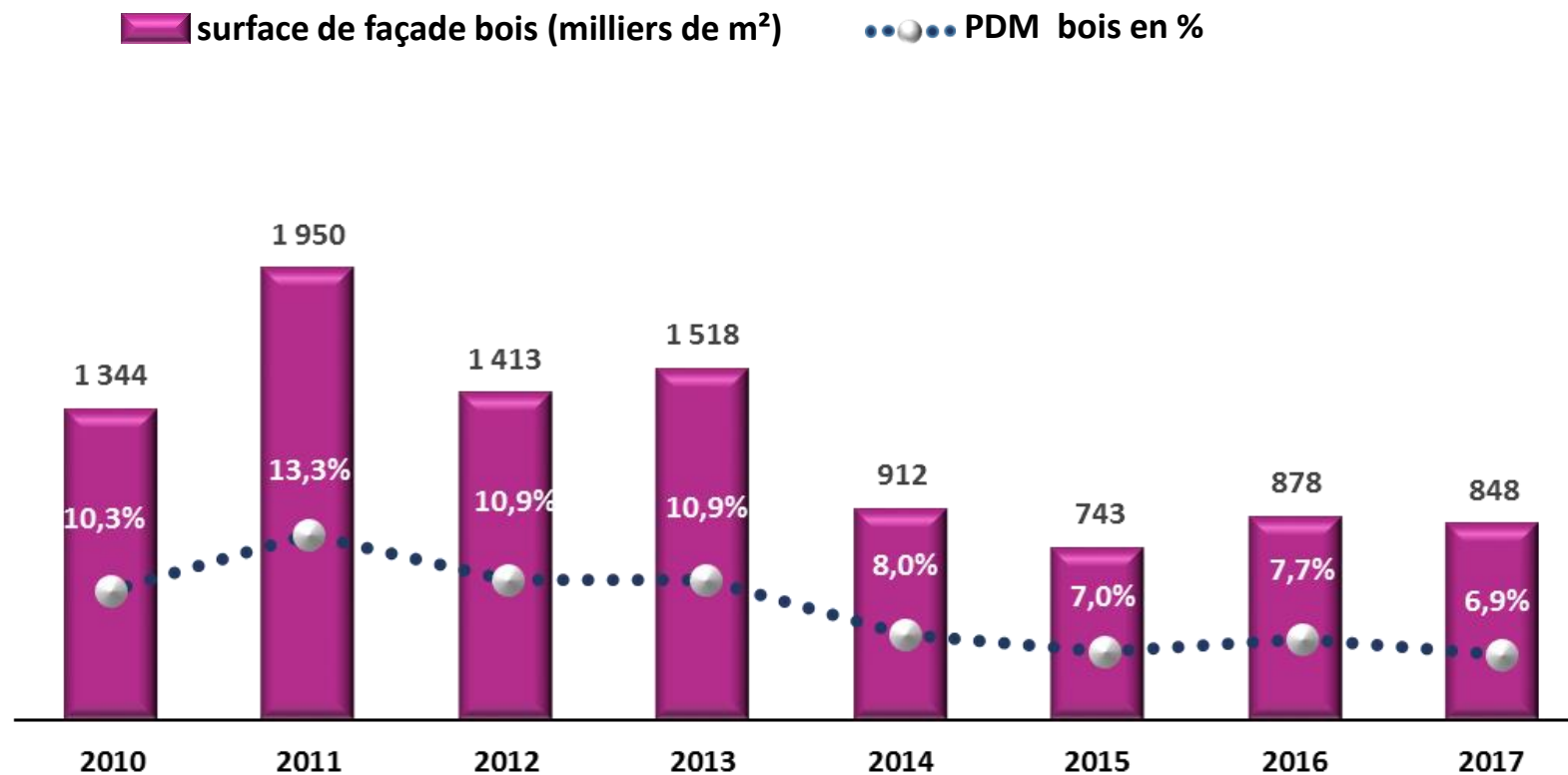
Remplissage des murs de façade

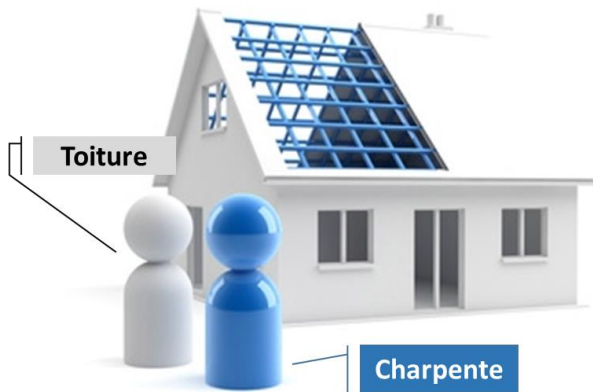


REEMPLISSAGE DES FAÇADES : BOIS (bois massif, ossature bois, autres)



REVETEMENT DES FACADES : BOIS





TERTIAIRE

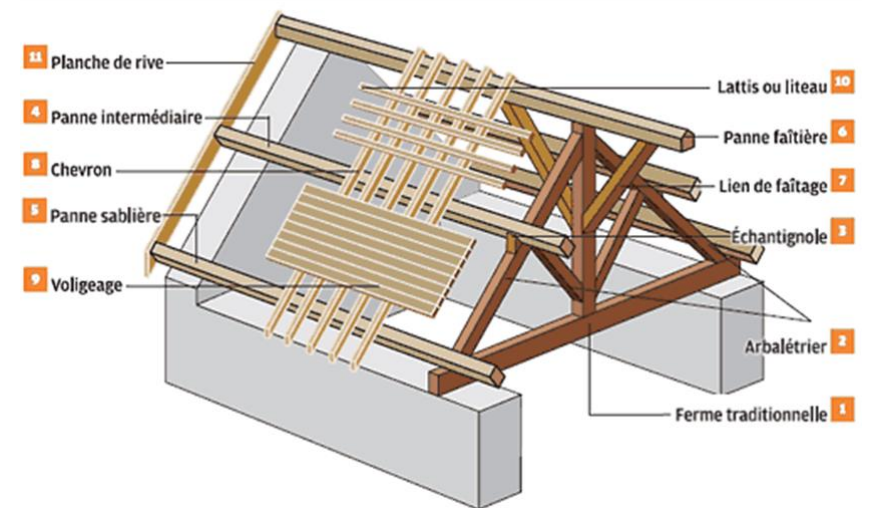
STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE

Quelle sera la structure de la couverture?

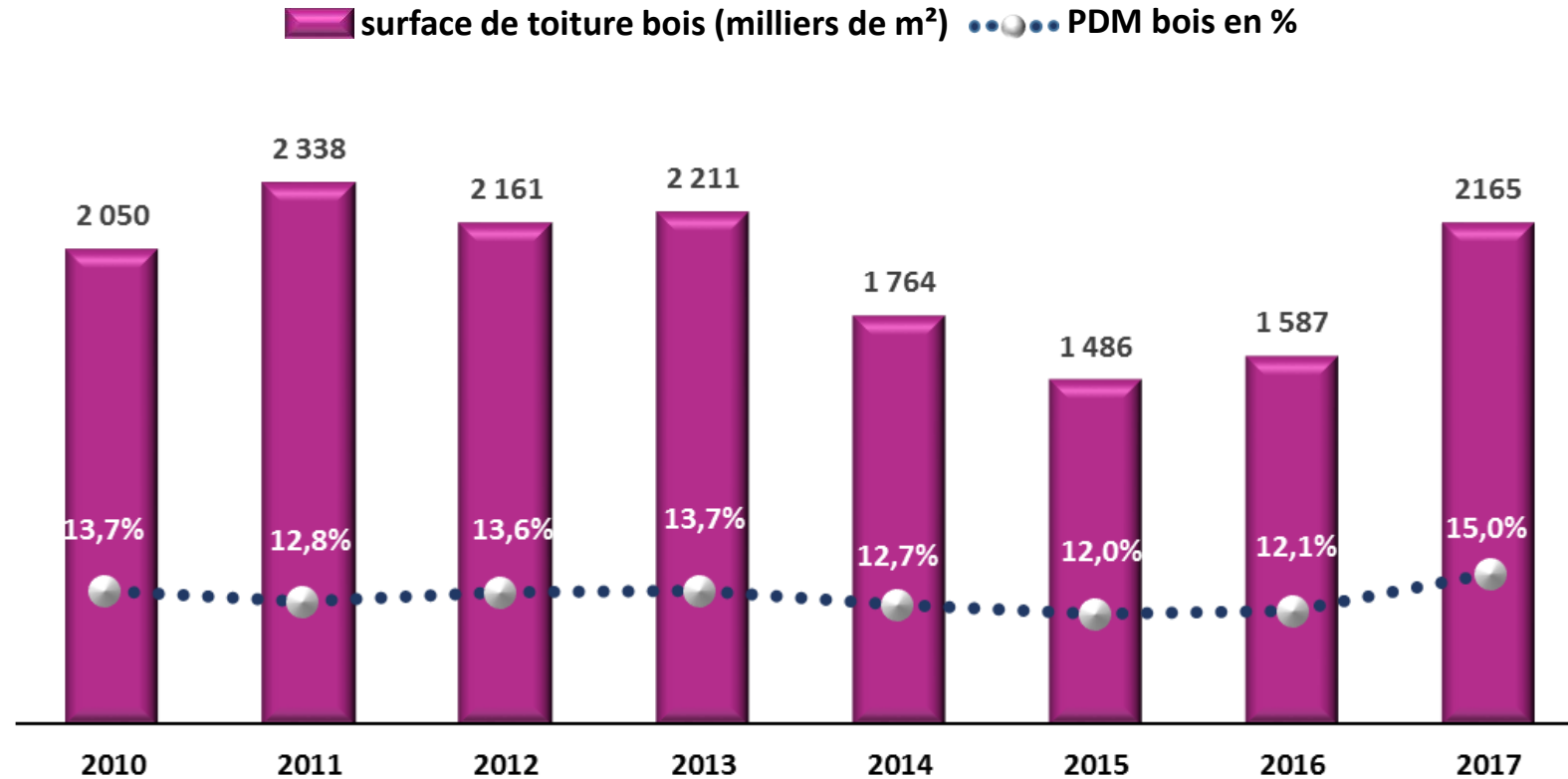
Structure de la couverture/charpente

- Bois
- Lamellé collé
- Dalle béton
- Charpente béton
- Charpente acier
- Autres solutions

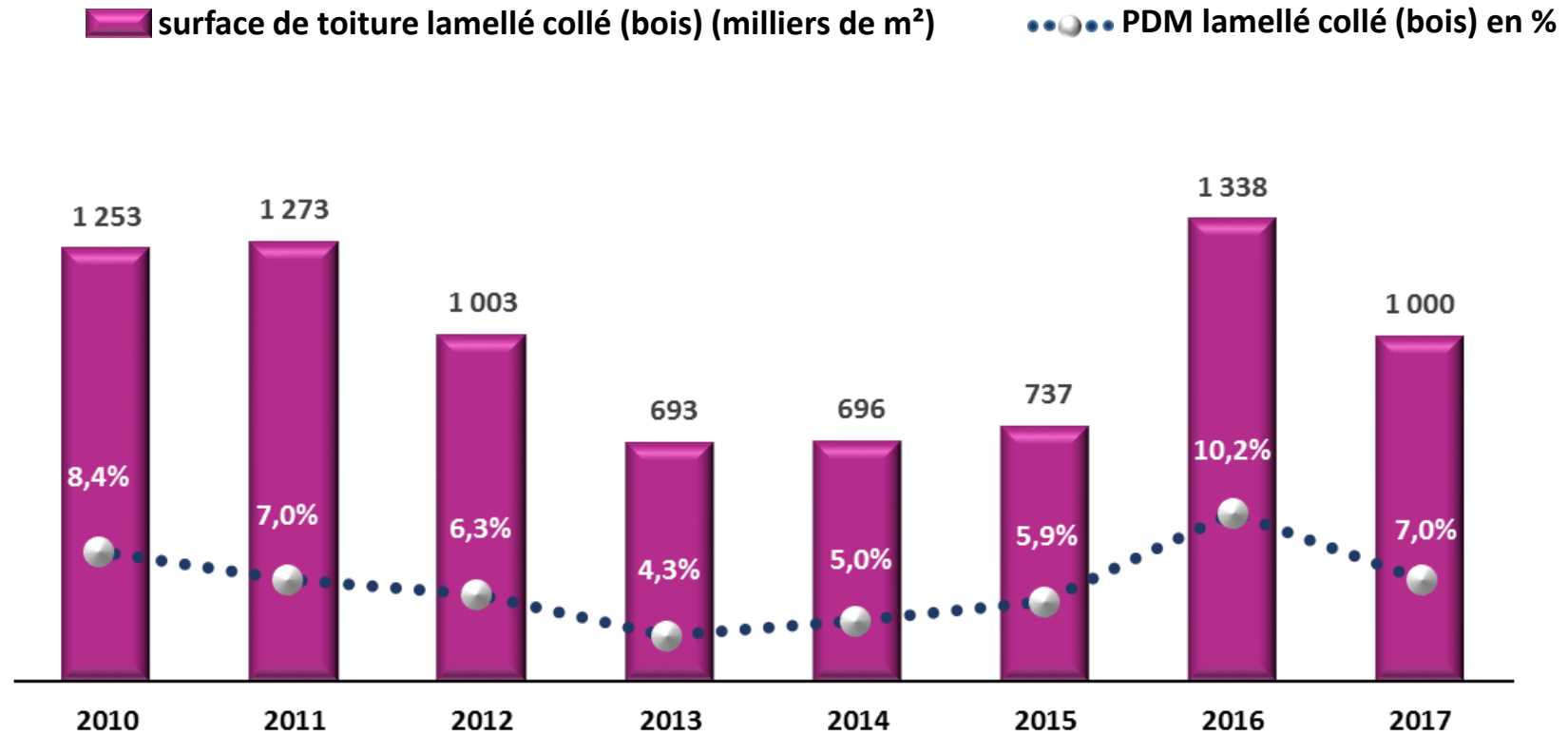
Schéma charpente toiture



STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE : BOIS



STRUCTURE DE LA COUVERTURE/CHARPENTE : LAMELLE COLLE (BOIS)



POUR EN SAVOIR PLUS

RAPPROCHEZ-VOUS DE VOS ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES REPRÉSENTÉES AU SEIN DU CODIFAB



CAPEB

www.capeb.fr



UICB

www.batibois.org



UMB-FFB

www.umb.ffbatiment.fr



UIPC

www.uipc-contreplaque.fr



UIPP

www.uipp.fr



UFME

www.ufme.fr